



SESSION 6

Mutualiser pour co-produire des dispositifs souverains

Cette session permettra de poursuivre les échanges ayant eu lieu lors de la table-ronde du début d'après-midi. Des responsables de projets regroupant de nombreux partenaires partageront leurs expériences de la mutualisation et de ses implications. À la suite de courtes présentations de chaque dispositif ([DAEU SONATE](#), [écri+](#) et [NumériSup](#)), les intervenants seront interrogés sur les opportunités et freins engendrés par les collaborations qu'ils coordonnent. Ils discuteront de leurs éventuelles conséquences en termes de souveraineté. Le public sera ensuite invité à prendre part à la discussion en posant des questions, en partageant son expérience ou en proposant des compléments pour faire avancer la réflexion.

Animée par [Carole Schorlé-Stefan](#), Animatrice de L'Université Numérique

Avec [Alexandra Oberlé](#), Coordinatrice générale du projet [écri+](#), [Joël Oudinet](#), Enseignant-Chercheur, Université Sorbonne Paris Nord, DAEU SONATE, [Émilien Sanchez](#), Responsable formation professionnelle et directeur de projet chez France Université Numérique

1) Introduction

L'objectif de la session est d'analyser les modèles collaboratifs, les modes de gouvernance, et les enjeux de souveraineté institutionnelle et technologique à travers des exemples concrets de dispositifs mutualisés regroupant de nombreux établissements d'enseignement supérieur partenaires.

Après la présentation des dispositifs, les relations entre mutualisation et souveraineté seront interrogées.

2) Présentation de SONATE (DAEU en ligne)

SONATE est issu du programme d'investissement d'avenir (2017). Il est un prolongement du consortium Pegasus créé en 2003 et consacré au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAE). Il regroupe aujourd'hui 17 universités et 2 Universités Numériques Thématiques (9 établissements et 1 UNT au départ).

Le pilotage de SONATE est collégial avec un conseil d'administration composé des universités partenaires. Une plateforme Moodle unique est partagée par tous. Les étudiants inscrits sont rattachés à l'université la plus proche. Le dispositif est autofinancé depuis 2020.

Fonctionnement :

- Deux sessions par an
- Formations communes
- Évaluation à 25 % en contrôle continu et 75 % en examen présentiel
- Environ 80 tuteurs pour accompagner les étudiants (souvent des anciens décrocheurs)
- Suivi renforcé

Résultats et impacts :

- Plus de 10 000 étudiants formés depuis 2003
- 20 % d'augmentation récente des effectifs
- Développement de partenariats avec les campus connectés, le milieu pénitentiaire et des publics malvoyants

Enjeux majeurs :

- Modèle autofinancé
- Gouvernance partagée
- Amélioration du tutorat et du suivi d'assiduité

3) Présentation de écri+

écri+ est un dispositif national visant à développer les compétences en expression et compréhension du français écrit. Il est aussi issu du programme d'investissement d'avenir (NCU – 1^{ère} vague – 2018/2028). Coordonné par l'UOH, le consortium est composé de 13 universités et 3 partenaires techniques. Il est utilisé par une soixantaine d'établissements pour leurs formations supérieures.

Le pilotage d'écri+ est collégial avec un comité stratégique regroupant les membres du consortium et un comité de pilotage regroupant les porteurs des 7 actions composant le dispositif. Des outils, ressources et services uniques sont co-produits et partagés par tous et toutes.

Fonctionnement :

- Plate-forme d'entraînement et d'auto-évaluation formative en libre accès
- Service de suivi des apprentissages des apprenants
- Service de certification
- MOOC, modules et capsules de formation en libre accès
- Accompagnement pédagogique et didactique
- Accompagnement stratégique et opérationnel
- Mise en place et déploiement à la liberté des établissements en fonction de leurs besoins et contraintes

Résultats et impacts :

- Plus de 200 000 comptes créés depuis 2020
- Une dizaine de nouveaux établissements utilisateurs chaque année
- Élargissement à la formation professionnelle

Souveraineté et mutualisation

- Code open source dérivé de l'environnement informatique de PIX
- Utilisation de Scenari Opale
- Ressources téléchargeables et interopérables
- Référentiel de compétences co-construit avec les établissements
- Hébergement et stockage des données en France et en Europe
- Autonomie dans l'usage et la réutilisation libre des ressources
- Gouvernance horizontale favorisant la co-construction et l'apprentissage collectif

4) Présentation de NumériSup

NumériSup est un projet autofinancé dont l'objectif est de construire un parcours de formation continue mutualisé permettant le développement des compétences numériques et la certification PIX. Coordonné par FUN, il regroupe 14 universités.

Le pilotage de NumériSup est collégial avec un comité de pilotage interuniversitaire.

Fonctionnement :

- Projet impulsé par Digital FCU et construit sur ce modèle, mais né sans subvention extérieure
- Chaque université conçoit un ou plusieurs modules répondant au référentiel de PIX
- Ressources pédagogiques réutilisables et librement accessibles à des fins non commerciales aux établissements partenaires et aux adhérents à FUN Premium

Modèle économique :

- Tarif de 1 900 € pour environ 50 h de formation (éligible CPF)
- Retour sur investissement pour les établissements en 3 ans, puis réinvestissement pour la maintenance

Souveraineté et mutualisation

- Co-production (enseignants, ingénieurs pédagogiques, techniciens multimédias)
- Autonomie financière et commercialisation commune : les 14 universités vendent ensemble le même parcours, partageant les coûts et les bénéfices
- Utilisation d'outils libres et hébergement national
- Création d'une licence spécifique pour concilier partage libre et valorisation commerciale
- Gouvernance collégiale et décisions transparentes : modèle de souveraineté collective

5) Points transversaux tirés du débat

La mutualisation est considérée comme un accélérateur d'efficacité et de diffusion. Elle facilite la reproductibilité des dispositifs, réduit les coûts et favorise la montée en compétence mutuelle.

Le prix à payer est un fort investissement humain. Un travail de coordination est essentiel pour aboutir à la documentation commune des méthodologies de production, ainsi qu'à des cahiers des charges, guides d'usages et pratiques partagés. La mutualisation de l'ingénierie pédagogique est un soutien essentiel.

En termes de souveraineté, les enjeux sont :

- Technologique (usage de logiciels libres, hébergement en France)
- Économique (autofinancement et réinvestissement)
- Institutionnelle (pilotage public et gouvernance collégiale)
- Liés aux usages (liberté d'adaptation et de réutilisation des ressources)

6) Conclusion

Ces trois dispositifs démontrent la capacité du service public universitaire à innover collectivement dans la formation numérique. Leur modèle commun associe mutualisation des compétences, ouverture technologique, indépendance économique et collaboration inter-établissements. Il semble possible de parler de souveraineté collective.